



PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE EN MILIEU NATUREL

1. CADRE REGLEMENTAIRE ET RESPONSABILITÉS

L'enseignement de l'escalade en milieu naturel implique une vigilance constante liée aux risques spécifiques du milieu. Le présent protocole formalise les procédures d'organisation, de surveillance et de sécurisation mises en œuvre pour garantir des conditions de pratique adaptées aux élèves.

Textes de référence : le présent protocole s'inscrit dans le cadre des dispositions du Code de l'éducation et prend en compte les prescriptions du Code du sport applicables à l'escalade en milieu naturel. Il s'appuie notamment sur la circulaire n° 2017-075 du 19 avril 2017 relative à la sécurité des APPN ainsi que sur les textes encadrant les sorties scolaires et l'enseignement de l'EPS.

Responsabilité professionnelle : L'enseignant évalue les risques liés au site, aux conditions environnementales et à la pratique. Il adapte l'encadrement, la surveillance et le niveau d'engagement des élèves afin de prévenir les risques d'accident.

Il organise et contrôle une chaîne de sécurité et une chaîne de contrôle fiables, adaptées au niveau des élèves, au site et aux conditions de pratique.

La responsabilité de cette chaîne de sécurité et de cette chaîne de contrôle demeure celle de l'enseignant et ne peut être déléguée.

LOGIQUE PROFESSIONNELLE

Construire des comportements d'entraide, de vigilance partagée et de communication au sein du groupe afin de renforcer la sécurité collective.

POSTURE ENSEIGNANT

L'enseignant adapte les conditions de pratique aux caractéristiques du site, au niveau des élèves, aux conditions météorologiques et aux risques observés.

SPECIFICITE DU MILIEU NATUREL

L'enseignement en site naturel prend en compte les conditions évolutives du milieu (rocher, météo, fréquentation, accès secours).

2. LA SÉCURITÉ, UN OBJET D'APPRENTISSAGE À PART ENTIÈRE

Objectif pédagogique : Former un élève lucide, autonome et responsable dans la gestion de sa sécurité, de celle des autres et de son engagement en milieu montagnard.

- 1. Lire et comprendre le milieu :** Observer et analyser les caractéristiques du milieu montagnard (terrain, conditions météorologiques, exposition, enneigement, fréquentation, risques objectifs) afin d'adapter ses déplacements, ses choix d'itinéraire et son comportement.
- 2. Gérer son engagement en sécurité :** Développer une pratique lucide et maîtrisée en adaptant son niveau d'engagement, son effort, l'utilisation du matériel et le respect des procédures de sécurité individuelles et collectives.
- 3. Agir de manière responsable :** adopter une attitude fondée sur l'entraide, la vigilance partagée, la communication et, lorsque la situation l'exige, la mise en œuvre d'une parade adaptée, dans le respect de l'environnement et des autres usagers, afin de contribuer à la sécurité collective.

SÉCURITÉ EN MONTAGNE = Analyser le milieu + Adapter son engagement + Savoir renoncer.

PRINCIPE FONDAMENTAL - Toute pratique d'APPN repose sur trois principes indissociables :
Partir en sécurité • Revenir en sécurité • Conserver, à tout moment,
la possibilité de renoncer lorsque les conditions de pratique ne sont plus réunies.



PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE EN MILIEU NATUREL

3. PROTOCOLE EN TROIS PHASES

AVANT LA LEÇON : ANTICIPER, ORGANISER ET SÉCURISER.

- **Reconnaissance** préalable du site : identification des accès, des zones d'évolution, des points de regroupement, des possibilités d'intervention des secours et des moyens d'alerte disponibles.
- **Analyse des conditions environnementales** : météo, stabilité du rocher, fréquentation du site, présence éventuelle d'autres usagers, risques de chute de pierres et compatibilité du site avec le niveau réel des élèves.
- **Espace d'évolution** : Organisation de l'espace de pratique afin d'éviter les croisements de cordées, les zones exposées et les situations de suraccident.
- **Matériel et EPI et du matériel collectif** : vérification de l'état, du fonctionnement et de l'adaptation des cordes, casques, baudriers, relais, dégaines, longes et systèmes d'assurage. Le port du casque est obligatoire pour toute personne présente dans la zone de pratique, grimpeur, assureur ou observateur.
- **Préparation pédagogique** : hors école d'escalade, l'engagement en milieu naturel est réservé à des élèves ayant acquis préalablement les compétences fondamentales de sécurité et d'assurage en structure artificielle d'escalade (SAE).

PENDANT LA LEÇON : SURVEILLER, CONTROLER ET REGULER.

- **Contrôle des procédures de sécurité** : Avant tout départ, la cordée réalise une vérification croisée (« Partner Check ») de l'encordement, du système d'assurage, du verrouillage des mousquetons et des consignes de communication. L'enseignant effectue le contrôle final et autorise l'engagement dans la voie par un « FEU VERT » explicite. Les dispositifs de sécurité mis en œuvre permettent d'éviter tout retour au sol accidentel.
- **Surveillance active** : Le contrôle du nœud d'encordement est réalisé visuellement et tactilement. L'enseignant assure une surveillance continue du site, particulièrement lors des phases d'installation, d'assurage, de manipulation des cordes et d'engagement dans la voie. Il dispose du matériel nécessaire pour intervenir rapidement (**annexe 2**).
- **Gestion** : Les élèves restent hors des zones d'exposition aux chutes de pierres et respectent les espaces définis pour la circulation, l'attente et l'assurage.
- **Régulation de l'activité** : Les situations sont adaptées en continu au niveau des élèves, aux conditions de pratique et à l'évolution des risques.
- **Responsabilisation des élèves** : Les procédures d'entraide et de vigilance partagée sont intégrées aux apprentissages afin de développer l'autonomie dans la gestion de la cordée. **Le maintien d'un climat de travail calme, attentif et propice à la concentration participe pleinement à la sécurité de tous.**
- **Communication normalisée** : Les commandes (« Départ », « Du mou », « Bloque », « Sec », « Relais », « Descente ») sont enseignées et systématiquement utilisées afin de garantir une communication claire et sans ambiguïté entre les membres de la cordée.



L'escalade en milieu naturel implique la prise en compte des risques liés au rocher, aux conditions météorologiques, à la hauteur, aux manipulations d'assurage et à l'évolution des élèves dans un environnement naturel parfois instable et isolé. Tout doit être mis en œuvre pour prévenir un retour au sol accidentel (nœud d'arrêt, contrôle de l'assurage, longueur de corde adaptée...).

PROTOCOLE DE SÉCURITÉ ESCALADE EN MILIEU NATUREL



APRES LA LEÇON : CONTRÔLER ET RÉAJUSTER.

- **Contrôle des effectifs** : vérification des effectifs avant tout départ du site.
- **Rangement et vérification du matériel** : contrôle de l'état du matériel et signalement de toute anomalie sur le registre de suivi des EPI.
- **Analyse des situations rencontrées** : analyse des incidents, difficultés rencontrées et comportements observés afin d'adapter les conditions de pratique et les apprentissages futurs. (annexe 3).

4. SPECIFICITE DE L'ESCALADE EN TÊTE :

L'accès à l'escalade en tête est réservé aux élèves ayant démontré une maîtrise suffisante des procédures de sécurité, d'assurage et de communication. La progression vers cette forme de pratique est graduée. Les premières situations d'apprentissage privilégient des dispositifs sécurisés de type « moulinette aménagée » (mouli-tête) ou « fausse tête ».

Avant toute pratique en tête, l'élève doit être capable de :

- Enrayer une chute en toute sécurité ;
- Accepter une chute contrôlée ;
- Mousquetonner correctement de la main droite comme de la main gauche ;
- Communiquer efficacement avec son assureur ;
- Réaliser les premiers mousquetonnages sans risque de retour au sol ;
- Maîtriser les procédures de relais enseignées.

5. PROCÉDURE D'URGENCE (ACCIDENT CORPOREL GRAVE) : Sécuriser / Protéger / Alerter / Secourir

En cas d'accident grave en milieu naturel, l'activité est immédiatement interrompue.

1. **SÉCURISER** : interrompre l'activité, éloigner les élèves de la zone de danger et éviter tout suraccident.
2. **PROTÉGER** : maintenir la victime sécurisée sans déplacement inadapté en cas de suspicion de traumatisme.
3. **ALERTER** : contacter immédiatement les secours adaptés en composant le 15 (SAMU), le 18 (Sapeurs-Pompiers) ou le 112 (Numéro d'Urgence Européen) en précisant la nature de l'accident, le lieu exact et l'état de la victime.
4. **SECOURIR** : mettre en œuvre les gestes adaptés tout en assurant la gestion et la sécurité du reste du groupe.

RÈGLE D'OR EN MILIEU MONTAGNARD :

- Savoir renoncer avant que la situation ne devienne dangereuse.
- Toute suspicion de traumatisme crânien, rachidien ou de perte de connaissance impose le maintien strict de la victime dans la position la plus adaptée jusqu'à l'arrivée des secours.



ANNEXES ESCALADE EN MILIEU NATUREL

ANNEXE 1 – FICHE SORTIE ESCALADE EN MILIEU NATUREL

Date : Site de pratique :
Falaise/secteur :

Organisation de la sortie

Enseignant(s) EPS / Encadrants :

Carte professionnelle vérifiée : ☐ OUI ☐ NON ☐ NON REQUIS

Classe / Groupe : Effectif élèves :

Niveau / autonomie des élèves :

Organisation des cordées :

Conditions de pratique

Météo prévue : Niveau de vigilance météo : ☐ Verte ☐ Jaune ☐ Orange ☐ Rouge

État du site / enneigement / sentiers :

Risques identifiés : ☐ Chute de pierres ☐ Orage ☐ Vent ☐ Forte chaleur ☐ humidité de la roche

☐ Autre :

Organisation de la sécurité

Autorisations nécessaires : ☐ OUI ☐ NON ☐ NON REQUIS

Convention / site autorisé : ☐ OUI ☐ NON ☐ NON REQUIS

Voies retenues adaptées au niveau des élèves : ☐ Oui ☐ Non

Accès et échappatoires repérés : ☐ Oui ☐ Non

Point de regroupement identifié : ☐ Oui ☐ Non

Accès des secours identifié : ☐ Oui ☐ Non

Couverture réseau téléphonique : ☐ Bonne ☐ Partielle ☐ Absente

Objectifs pédagogiques

☐ Lecture du milieu montagnard

☐ Gestion de l'effort et de l'engagement

☐ Communication dans la cordée

☐ Autonomie et responsabilité collective

☐ Respect du milieu naturel

☐ Gestion des risques

☐ Autre :

Matériel et sécurité

☐ Trousse de secours

☐ Téléphone chargé

☐ Liste élèves / contacts

☐ Eau et alimentation suffisantes

☐ Cordes

☐ Kit de réchappe / matériel d'intervention

☐ Baudriers

☐ Casques

☐ Systèmes d'assurage

☐ Mousquetons à vis

☐ Longes (si utilisées)

☐ EPI contrôlés

☐ Procédures de sécurité rappelées aux élèves

Validation

Chef d'établissement

Date et signature

ANNEXES ESCALADE EN MILIEU NATUREL

ANNEXE 2 – CHECKLIST DÉPART

Site et environnement	Équipements de protection individuelle (EPI)	Sécurité et encadrement
☐ Site reconnu et adapté au niveau des élèves ☐ Conditions météorologiques compatibles avec l'activité ☐ Conditions météorologiques compatibles avec l'activité ☐ État du rocher évalué (sec, humide, friable...) ☐ Risques objectifs identifiés (chutes de pierres, végétation, autres usagers...) ☐ Voie, relais et points d'ancrage contrôlés visuellement ☐ Accès des secours et échappatoires identifiés ☐ Topo et itinéraire disponibles	☐ Casques conformes et ajustés ☐ Port du casque vérifié pour l'ensemble des pratiquants ☐ Baudriers adaptés, correctement positionnés et ajustés ☐ Cheveux attachés et objets susceptibles de s'accrocher retirés ☐ Cordes vérifiées (état, longueur adaptée) ☐ Systèmes d'assurage fonctionnels ☐ Mousquetons à vis verrouillés ou automatiques opérationnels ☐ Longes et dégaines vérifiées ☐ Registre de suivi et de traçabilité des EPI à jour ☐ Enseignant équipé pour une intervention rapide	☐ Trousse de secours accessible ☐ Téléphone chargé / réseau vérifié ☐ Effectifs et cordées vérifiés ☐ Compatibilité du niveau technique des cordées vérifiée. ☐ Vérification croisée de la cordée réalisée avant chaque départ ☐ « FEU VERT » de l'enseignant donné avant tout engagement dans la voie ☐ Procédures de sécurité rappelées avant engagement ☐ Procédures de sécurité, de communication, de manipulation des relais et de descente rappelées. ☐ Zones d'attente et de circulation sécurisées ☐ Conditions d'encadrement adaptées au site

ANNEXE 3 – FICHE INCIDENT

Date :

Site / Secteur :

Enseignant d'EPS responsable :

Élève(s) concerné(s) :

Cordée / Groupe :

Conditions de pratique

- ☐ Conditions météorologiques défavorables ☐ État du rocher (humide, friable...) ☐ Fréquentation importante du site
☐ Fatigue / perte de vigilance ☐ Chute de pierres ☐ Difficulté technique inadaptée
☐ Défaillance matérielle ☐ Autre :

Nature de l'incident ou de l'accident

- ☐ Chute ☐ Incident encordement ☐ Incident assurage ☐ Incident manipulations de relais ☐ Incident matériel
☐ Blocage / panique en paroi ☐ Chute de pierres ☐ Erreur de manipulation ☐ Autre :

Description précise des faits

Mesures mises en œuvre

- ☐ Sécurisation de la zone ☐ Intervention auprès de la cordée ☐ Regroupement et mise en sécurité du groupe
☐ Alerte des secours ☐ Information du chef d'établissement ☐ Adaptation ou arrêt de l'activité
☐ Autre :

Suites données :

Analyse de l'événement et mesures de prévention

Facteurs ayant contribué à l'événement :

Mesures correctives ou préventives envisagées :